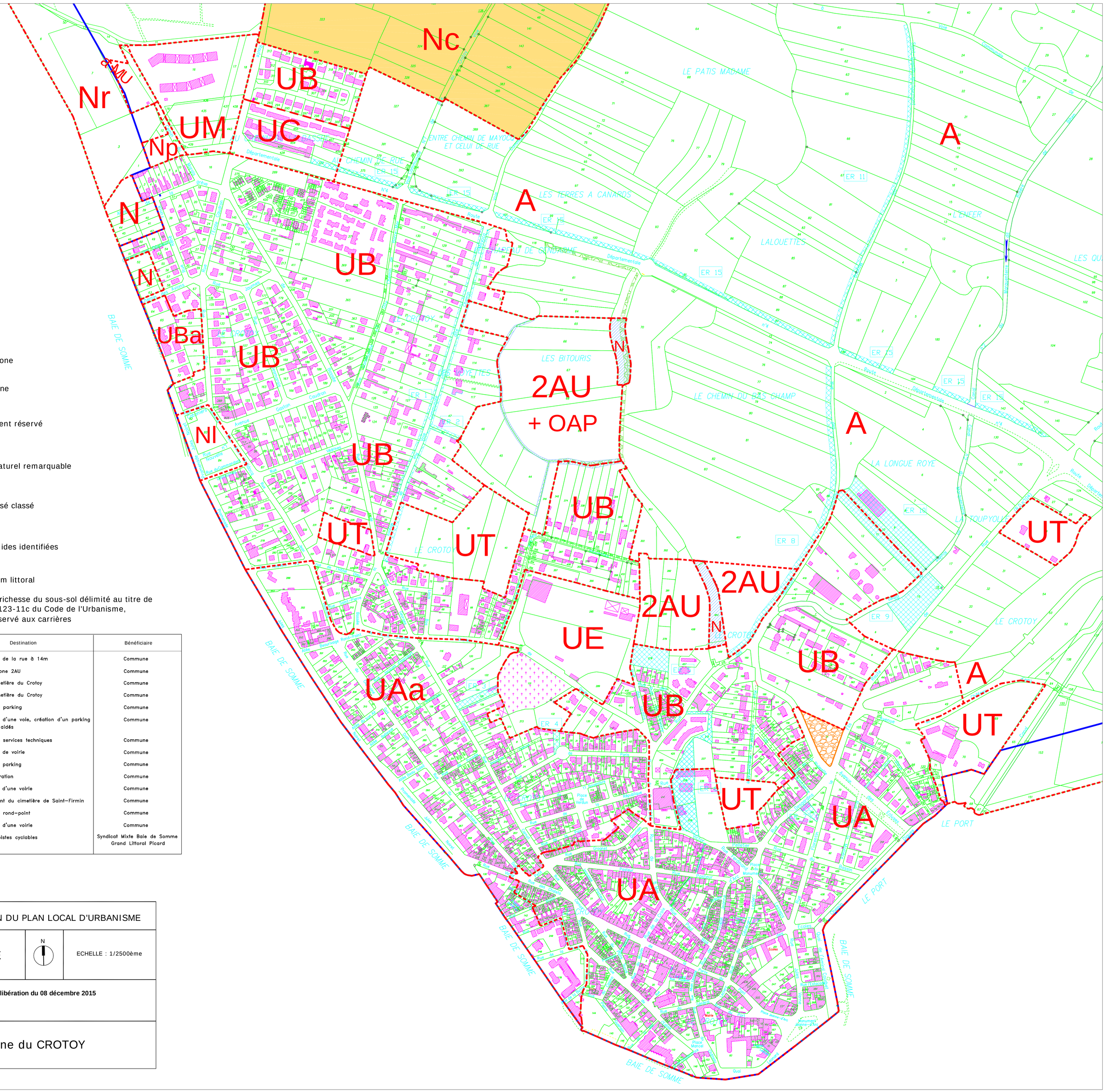

limite de zone

UA nom de zone

emplacement réservé

élément naturel remarquable

espace boisé classé

zones humides identifiées

bande 100m littoral

secteur de richesse du sous-sol délimité au titre de l'article R.123-11c du Code de l'Urbanisme, secteur réservé aux carrières

Désignation	Superficie	Destination	Bénéficiaire
ER1	4358m²	Elargissement de la rue à 14m	Commune
ER2	474m²	Accès à la zone 2AU	Commune
ER3	1199m²	Accès au cimetière du Crotoy	Commune
ER4	384m²	Accès au cimetière du Crotoy	Commune
ER5	2501m²	Création d'un parking	Commune
ER6	5760m²	Elargissement d'une voie, création d'un parking et logements aidés	Commune
ER7	521m²	Extension des services techniques	Commune
ER8	5158m²	Elargissement de voirie	Commune
ER9	4490m²	Création d'un parking	Commune
ER10	10320m²	Station d'épuration	Commune
ER11	3723m²	Elargissement d'une voirie	Commune
ER12	2021m²	Agrandissement du cimetière de Saint-Firmin	Commune
ER13	19719m²	Création d'un rond-point	Commune
ER14	8116m²	Elargissement d'une voirie	Commune
ER15	41170m²	Création de pistes cyclables	Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

5.1 ZONAGE

N

ECHELLE : 1/2500ème

Vu pour être annexé à notre délibération du 08 décembre 2015 approuvant le P.L.U.

Le Maire Jeanine BOURGAU

Commune du CROTOY